

## II. - LIBYE

L'année 1979 a vu se confirmer d'une manière tangible la volonté du pouvoir politique libyen de gérer les ressources naturelles en fonction du volume prouvé des réserves actuelles du sous-sol et en prévision de leur épuisement futur. Le rythme d'extraction du pétrole a été ralenti et le niveau de production, stabilisé à près de 1,7 millions de barils par jour en 1977, n'a pas varié depuis, malgré la pression de plus en plus forte d'une demande mondiale en croissance rapide, demande dictée essentiellement par la volonté des grandes puissances économiques de renforcer et d'accroître leurs propres réserves en stocks. Ce phénomène n'a pas tardé du reste à provoquer l'envolée des prix officiels qui ont doublé en l'espace des 12 mois, augmentant du même coup les recettes tirées de la vente du brut. Cependant l'inflation mondiale tend constamment à dévaloriser le pouvoir d'achat du capital monétaire et à détériorer les termes de l'échange, entraînant des surcoûts excessifs liés à l'augmentation continue des prix des biens d'équipement importés, et freinant par conséquent le rythme de réalisation des projets industriels et agricoles.

### CHAPITRE I. - L'ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE ET LA CRISE MONDIALE

#### Section I. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE

L'année 1979 semble apparemment marquer la fin (sans doute provisoire) d'une période de cinq années de stagnation de la production pétrolière en Libye. Cette période avait débuté en 1974 par une chute brutale de la production audessous de la barre des 100 millions de tonnes. Depuis cette date la production, bien qu'ayant enregistré une légère augmentation en 1977 et 1978, n'a pas réussi à atteindre le niveau de l'année 1973. L'année 1979 semble de ce point de vue marquer un renversement de tendance puisque le volume de la production pétrolière se situe à nouveau à la barre des 100 millions de tonnes, très proche du niveau qui était le sien en 1973, l'année qui précéda la crise :

Années	en MT	Indice base 1973 = 100
1973	104	100
1974	72	69
1975	72	69
1976	92	88
1977	99	95
1978	96	92
1979	101	92

Source : Calculs effectués d'après les statistiques fournies par *Le Pétrole et Gaz arabe* n° 274 - 16 avril 1980, p. 24.

Le léger redressement enregistré en 1979 correspond à la timide reprise économique qu'ont connu les pays industrialisés traditionnellement acheteurs du pétrole libyen, la France en particulier. D'ailleurs, mis à part le cas de l'Irak dont l'appareil productif a été gravement désorganisé à la suite des bouleversements politiques et sociaux survenus dès la fin 1978, la plupart des pays producteurs de pétrole ont vu leur niveau de production pétrolière augmenter durant l'année 1979, ce qui corrobore l'idée que l'offre suit la demande, comme on pourra le noter d'après le tableau suivant :

TABLEAU I  
Évolution comparée de la production pétrolière de 11 pays (1978-1979)

	1978	1979	% $\frac{1979}{1978}$	% de la production mondiale en 1979
Libye .....	96	101	+ 5,0	3,1
Algérie .....	58	60	+ 2,9	3,5
Nigéria .....	94	114	+ 21,3	1,9
Arabie Séoudite .....	422	510	+ 21,0	15,7
Irak .....	129	175	+ 35,7	5,4
Iran .....	261	145	- 44,4	4,5
Koweït .....	109	130	+ 19,4	4,0
AbuDhabi .....	70	70	-	2,2
Venezuela .....	115	125	+ 8,0	3,8
Mexique .....	66	80	+ 20,4	2,5
Royaume-Uni .....	54	79	+ 46,3	2,4

Source : Calculs effectués d'après les données de *Petroleum Economist*, janvier 1980, n° 1, p. 7.

On remarquera que le taux d'accroissement de la production pétrolière libyenne est l'un des plus faibles (+ 5 %), après celui enregistré par l'Algérie (+ 2,9 %). A l'inverse, mis à part le cas du Royaume-Uni, c'est l'Irak qui connaît le taux d'augmentation le plus élevé des membres de l'OPAEP (+ 35,7 %).

La stagnation de la production libyenne durant la période 1974-1979 est certes liée au ralentissement des achats de brut par les grands pays européens en proie à la crise économique; mais elle exprime également la volonté politique de la Jamahiriya de conserver ses gisements d'hydrocarbures (4,5 % des réserves mondiales) et les gérer d'une manière plus rationnelle. Le pouvoir peut se targuer à cet égard d'avoir atteint son objectif qui était de réduire de 50 % la production journalière :

• Nous avons régularisé la production pétrolière, ramenée de 3,3 à 1,7 million de barils par jour et posé les bases d'un développement industriel qui nous permettra d'assurer l'après-pétrole », déclarait tout récemment M. Moussa

Frioua, « secrétaire » (ministre) au Plan (1). C'est qu'en effet la tendance à l'épuisement des réserves ne cesse de s'aggraver, comme le montre une comparaison rapide du rapport « réserves-production » entre l'année 1965 et l'année 1979 (cf. tableau II).

TABLEAU II  
Evolution des réserves prouvées et de la production de pétrole  
dans les pays arabes (1965-1979)  
(en millions de barils)

	Réserves		Production		Ratio Réserves/ Production	
	1965	1979	1965	1979	1965	1979
Lybie .....	17 800	24 300	444,8	752,9	40,1	32,3
Algérie .....	5 200	10 140	203,9	421,6	25,5	24,0
Arabie Séoudite .....	60 000	165 700	804,9	3 447,8	74,5	48,0
Egypte .....	2 000	3 200	44,8	182,5	44,6	17,5
E.A.U. ....	10 000	32 000	103,0	657,0	97,1	48,7
Irak .....	25 000	32 100	479,1	1 228,6	52,2	26,1
Koweït .....	62 500	66 200	861,5	929,2	72,5	71,2

Source : *Le Pétrole et Gaz arabes* : n° 261 - 1 - II - 80 p. 22.

Ainsi, alors qu'en 1965, les réserves représentaient encore 40 % de l'extraction annuelle, elles ne représentent plus que 32 % en 1979, ce qui signifie qu'au rythme actuel d'extraction, il ne reste plus que 32 années de production. Partout ailleurs du reste, sauf en Algérie (dont les réserves sont relativement peu élevées) et au Koweït, la tendance à l'épuisement des réserves se confirme. La Jamahirya a choisi donc de lutter contre cette tendance ; choix d'autant plus facilement assumé que, à l'inverse de l'Algérie, la Libye ne connaît pas de difficultés financières pour assurer la réalisation de ses projets de développement. C'est ce que nous vérifierons plus loin.

## Section II. L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT ET LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

L'année 1979 a vu se dessiner une nouvelle ruée des sociétés pétrolières étrangers vers la Libye. Bien que la loi prévoit la participation de la Société d'Etat, la NOC, à raison de 50 à 80 %, à toutes les activités de production d'hydrocarbures, les compagnies étrangères semblent, aujourd'hui moins que jamais redouter une nationalisation éventuelle. Le fait que le secteur pétrolier

(1) Paul BALTA : « La Libye ou le défi permanent ». *Le Monde*. Mardi 30 déc. 1980, p. 5.

soit resté à l'abri de toute tentative de « reprise par les travailleurs », expérience qui a pratiquement touché l'ensemble des activités économiques, hormis les banques et le secteur pétrolier, est perçu par ces compagnies comme un gage d'ordre et de statu quo que le pouvoir a ostensiblement cherché à faire valoir aux yeux de l'étranger.

Parmi les accords signés en 1979, il faut signaler celui conclu entre la société pétrolière allemande DEMINEX et la NOC. Cet accord couvre 8 nouvelles concessions, dont une « off-shore », s'étendant sur une superficie d'environ 62 000 km<sup>2</sup>. Un investissement de près de 100 millions DM, étalé sur cinq années, est prévu à cet effet. Echange de technologie contre du pétrole semble être l'innovation essentielle contenue dans cet accord. Une place plus large va désormais être accordée au capital allemand dans la production pétrolière libyenne.

D'autres accords ont également été conclus durant les années 78 et 79 : au total près de 400 millions \$ d'investissement seront réalisés durant les cinq années à venir.

Signalons enfin que le gouvernement libyen a engagé des pourparlers avec l'une des firmes, jadis chassée de la Libye, la BP.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble du contenu des différents contrats conclus durant la période allant de 1974 à 1979.

Quels sont les résultats financiers de ces accords ? Faute de données chiffrées réelles sur le montant du chiffre d'affaires des sociétés étrangères et sur le partage des bénéfices entre ces sociétés et l'Etat libyen — le « secret des affaires » étant une loi universellement admise dans tous les pays, y compris dans les pays « non capitalistes » — nous devons nous en remettre aux résultats d'une étude réalisée tout récemment par la Revue *le Pétrole et le Gaz Arabes* (2). Cette étude est fondée sur la comparaison de six contrats pétroliers de types différents, dont le *type libyen*, tous encore en vigueur en décembre 1979.

- Contrat de partage-production de type libyen
- Accord de participation 60/40 (Arabie Séoudite ou Abou Dhabi);
- Contrat de partage-production type égyptien;
- Joint venture iranien NIOC — Agip de 1957;
- Contrat de service NIOC — Erap de 1966;
- Contrat de service irakien INOC — Braspetro de 1972.

Faute d'indications chiffrées réelles, on a supposé que

- le prix de vente est de \$ 20/b;
- le taux d'impôt sur le revenu est de 85 %;
- le taux de la redevance est de 20 %;
- le coût de production varie de \$ 0, 50/b à \$ 2/b, selon les estimations de l'Institut Français du pétrole.
- Enfin, chaque partie au contrat est supposée commercialiser entièrement sa part de la production;\*

(2) PGA du 1-V-80, n° 269, p. 26 sq.

TABLEAU III  
*Contrats d'association NOC/firmes pétrolières signés entre 1974 et 1979*

Sociétés	%	Blocs	Engagement de travaux d'exploration (en millions dollars US)	Superficie km <sup>2</sup>	Situation géographique
AGIP	100	NC 37 à 43	70 sur 5 ans	140 000	4 blocs offshore près de Tripoli (44 000 km <sup>2</sup> ) 2 zones onshore dans l'Oasis de Kufra et dans les provinces orientales
PETROBRAS	100		35 sur 5 ans	14 750 + 5 250	Bassins de Sirte et de Mourzouk
CFP	100	A B C D	90 sur 5 ans	6 000 23 000 28 500 60 000	Offshore Ouest : zone I Mourzouk : zone IV Hammadac Offshore profond - provinces orient : zone II
EXXON	100	N36, 35A, 35B	90 sur 5 ans	97 700	Zones I• III et IV
MOBIL	75				5 Bassin de Sirte
GELSENBERG	25	NC 45 à 51	80 sur 6 ans	20 795	1 Zone de Ghadames 1 Offshore - provinces orientales
OCCIDENTAL	100	NC 29 à 32 34-74	90 sur 5 ans	51 300	Bassin de Sirte zones I et II et régions d'Akhdar, zone II et Sebha, zone IV
ELF-AQUITAINE	66,7	1 à 12	45 sur 4 ans	15 672	Ancienne concession 137 et blocs LP
OMV					I, II, III de l'ancien accord d'association
ERAP	33,3	13 à 18		5 127	conclu avec la société nationale libyenne
WINTERSHALL					
ELF-AQUITAINE	100	11 (137)			
IONGC	-	-			
DEMINEX	100	8 blocs	100 sur 5 ans	62 000	dont un off-shore

Source : Haji Yala. *Les Hydrocarbures facteur d'accumulation et d'industrialisation pour l'économie libyenne*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de J.M. Chevalier. Université des Sciences Sociales de Grenoble Déc. 1980. T 1 p. 267.

TABLEAU IV

Comparaison des résultats obtenus par une société étrangère dans différents types de contrats

	Coût de production minimal = \$ 0,50/baril				Coût de production maximal = \$ 2/baril			
	Bu	Du	T	M	Bu	Du	T	M
Contrat de service NIOC-ERAP de 1966 (Iran) . . . . .	84,5	17,5	4,83	241,5	23,1	70,0	0,33	66,0
Contrat de service INOC-Braspetro de 1972 (Irak) . . . . .	52,6	8,0	6,58	328,9	7,0	32,0	0,22	44,0
Joint venture NIOC-Agip de 1957 (Iran) . . . . .	50,2	25,0	2,01	100,5	39,0	100,0	0,39	78,0
Partage production type égyptien :								
1) Production 50 000 b/j, partage 85/15 . . . . .	235,9	7,5	31,46	1 573,0	217,8	30,0	7,26	1 452,0
2) Production 200 000 b/j, partage 87/13 . . . . .	195,0	6,5	30,00	1 500,0	180,0	26,0	6,92	1 384,6
Partage production type libyen :								
1) Production 50 000 b/j, partage 85/15 . . . . .	290,5	7,5	38,74	1 937,0	268,2	30,0	8,94	1 788,0
2) Production 200 000 b/j, partage 85/15 . . . . .	286,6	7,5	38,22	1 911,0	264,6	30,0	8,82	1 764,0
Accord de participation 60/40 (Arabie Séoudite) . . . . .	40,2	20,0	2,01	100,5	31,2	80,0	0,39	78,0

Bu : Bénéfice net de la société par baril, sur toute la production (en c/b).

Du : Dépenses totales de la société par baril, sur toute la production (en c/b).

T : Ratio Bu/Du donnant le taux de rendement net des investissements de la société.

M : Marge unitaire de bénéfice de la société sur sa part de la production (en c/b).

sur la base de ces hypothèses, il a été calculé les :

- *Bu*, le bénéfice net de la société étrangère par baril sur toute la production;
- *Du*, les dépenses totales de la société étrangère par baril sur toute la production;
- *T*, le ratio *Bu/Du* indiquant le taux de rendement net, ou taux de profit des investissements de la société étrangère sur toute la production;
- *M*, la marge de bénéfice net par baril de la société sur sa part propre de la production.

Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau ci-après (cf. Tableau IV).

L'un des éléments les plus significatifs du tableau IV c'est que le taux de profit, *T*, réalisé par les sociétés étrangères, varie de 0,22 % à 38,74 %. Or c'est précisément en Libye que les compagnies pétrolières réalisent le taux de profit maximum de 38,74 %. C'est le taux sans doute le plus élevé du monde. Si l'on tient compte du fait que le taux de profit moyen réalisé par l'industrie pétrolière aux Etats-Unis n'a pas dépassé 16 % en 1979, on comprendra aisément pourquoi la propension des firmes pétrolières transnationales à investir dans les champs pétroliers libyens n'arrête pas de se renforcer. Ajoutons à cela que le capital investi dans ces conditions peut espérer, de sa part dans la production, une marge bénéficiaire nette entre 19,11 \$ à 19,37 \$ par baril, alors qu'il ne peut pas envisager plus de 0,44 \$ par baril en Irak, ou 0,78 \$ en Arabie Séoudite. Comment expliquer ces écarts considérables ? Comment expliquer que le capital étranger réalise des profits financiers aussi mirifiques précisément là où l'environnement idéologique semble le plus hostile et le plus agressif à son égard ?

L'explication est simple : elle tient au fait que les contrats signés par la Libye sur la base d'un partage de la production entre l'Etat et les Sociétés étrangères, à raison de 85/15 ou parfois 80/20 ou même 70/30, réunissent à la fois les avantages des accords de participation et ceux des contrats où les revenus de la société sont exempts d'impôts et de redevance. Le paradoxe est que le contrat de type libyen semble faire tâche d'huile et se généraliser, depuis 1975, à l'ensemble des pays arabes et en Iran : pratiquement 50 % des contrats signés depuis 1975 sont de type libyen. On comprend pourquoi les trusts internationaux ont tout intérêt à voir les prix du pétrole augmenter en termes réels, autant que les pays producteurs, sinon plus.

### Section III. L'ÉVOLUTION DES PRIX DU BRUT ET DES REVENUS

L'augmentation des prix de brut, qui a été déclenchée, il y a près de 6 ans, en 1974, s'est accélérée durant l'année 1979. Les calculs rapides, dont les résultats ont été regroupés dans le tableau ci-après, montrent en effet que le prix de vente moyen officiel a quasiment doublé pour l'ensemble des pays de l'OPEP durant les 12 mois, entre décembre 1978 et décembre 1979. Les prix du

TABLEAU V

*Evolution comparée des prix de vente officiels du brut  
de 5 pays entre déc. 78 et déc. 79 en \$ par baril*

PAYS	Qualité de brut	Prix déc. 78 Prix déc. 79		% déc. 79 — déc. 78
LIBYE	Brega 40°	13,85	30,22	118
	Sarir 38°	13,29	29,67	123
ALGÉRIE	Mélange Saharien 44°	14,10	26,27	86
	Zarzaitine 42°	14,05	26,22	87
NIGÉRIA	Léger 37°	14,12	26,26	86
IRAK	Kirkouk 36°	12,88	22,18	72
	Basrek 35°	12,66	21,96	73
ARABIE SÉOUDITE	Léger 34°	12,70	24,00	89
	Moyen 41°	12,32	23,54	91
	Lourde 27°	12,02	23,17	93

Source : *Petroleum Economist* : janvier 1980. n° 1 p. 3.

brut libyen ont quant à eux, plus que doublé, enregistrant un taux d'accroissement annuel variant entre 118 et 123 % ce qui porte le prix de vente du baril à environ 30 \$ en décembre 1979 contre environ 14 \$ en décembre 1978. C'est donc le brut libyen qui s'est vendu le plus cher, compte tenu des primes de qualité et des primes de proximité. Par comparaison, le baril algérien n'a augmenté que de 86 % durant la même période, taux légèrement inférieur à celui du brut de référence, la qualité légère 34° de l'Arabie Séoudite (+ 89 %). Pourtant l'accord conclu, non sans de laborieuses tractations, entre les treize délégations des pays de l'OPEP réunies à Abou Dhabi en décembre 1978, prévoyait un taux moyen d'augmentation relativement modéré, à peine 10 % pour l'année 1979. Comment alors expliquer ce brusque dérapage qui devait aboutir en fin de compte à un taux effectif moyen de 100 % . A la différence des autres années, l'année 1979 a été marquée par une poussée singulière de la demande, et c'est ce facteur qui a principalement tiré les prix vers le haut. Le poids de cette poussée, qui s'est faite sentir dès le début de l'année, a été tel que l'Arabie Séoudite, pays traditionnellement modérateur, a été obligé de porter le prix du baril de référence de 12,70 à 18 \$, dès juin 1979, lors de la Conférence de Genève, alors que selon l'accord d'Abou Dhabi ce prix devait à

peine atteindre 14,5 \$ en décembre 1979. La demande n'a cessé de croître tout le long de l'année 1979, et cela en dépit du ralentissement général de la consommation pétrolière dans les pays industrialisés, et en dépit de la baisse continue des activités productives. Comment expliquer ce paradoxe ? En réalité l'augmentation continue de la demande n'est pas spécialement alimentée par les besoins de consommation de l'énergie, mais par une politique artificielle de stockage. Caractéristique des temps de crise, une propension frénétique à emmagasiner du pétrole s'est emparée de tous les acheteurs traditionnels, Etats et sociétés pétrolières privées, qui se sont alors livrés à une concurrence échevelée pour arracher les tonnages mis en vente sur les marchés libres. Les conflits latents du Moyen Orient, les orages qui grondent dans les pays du Golfe Persique, et singulièrement, l'incertitude politique qui plane en Iran depuis le renversement de l'ancien régime au début de l'année 1979, tous ces facteurs n'ont fait qu'encourager une tendance déjà lointaine à accroître les stocks mis en réserve dans les pays non producteurs. Il en est résulté une ascension sans précédent des prix pratiqués sur le marché dit « spot », c'est-à-dire là où l'élasticité des prix est la plus forte. C'est ainsi qu'au quatrième trimestre de l'année 1979, le prix du baril vendu sur le marché « spot » a atteint jusqu'à 45 \$. Le plafond de 23,50 \$ fixé lors de la réunion de Genève en juin, paraissait, dans ces conditions, bien dérisoire. Les pays producteurs ont alors augmenté leurs prix de vente les uns après les autres, entraînant dans leur sillage l'Arabie Séoudite et d'autres pays modérés du Golfe et d'Amérique du Sud. A la veille de la Conférence des pays de l'OPEP, qui devait se réunir à Caracas durant la 2<sup>e</sup> quinzaine de décembre 1979, la Libye augmenta les enchères en annonçant une nouvelle hausse de 4 \$ par baril, portant le brut de Sarir à 29,67 \$ avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> novembre de la même année.

TABLEAU VI

*Evolution comparée des exportations  
estimée en volume et en valeur  
de huit pays de l'OPEP (1974-1979)*

ANNÉES PAYS	(En milliers de barils/jour)				En milliards de dollars)					
	1974	1977	1978	1979 (1)	1979 % 1978	1974	1977	1978	1979	1979 % 1978
LIBYE . . . . .	1,5	2,0	2,0	2,0	-	6,0	8,9	8,6	16,3	+ 90
ALGÉRIE . . . . .	0,9	1,1	1,1	1,1	-	3,7	4,3	4,6	8,8	+ 91
NIGÉRIA . . . . .	2,2	2,0	1,8	2,1	+17	-,9	9,6	8,2	16,1	+ 96
IRAK . . . . .	1,8	2,2	2,4	3,3	+37	5,7	9,8	9,6	23,4	+144
IRAN . . . . .	5,7	5,0	4,5	2,4	-47	17,5	21,6	20,9	20,8	-
KOWEIT . . . . .	2,4	1,9	2,1	2,4	+14	7,0	7,9	8,0	16,0	+100
ARABIE SÉOUDITE	8,5	9,0	8,1	9,3	+15	22,6	38,6	34,6	57,7	+ 67

(1) Estimation

Source : Données recueillies dans *Petroleum Economist*, Juin 1980, n° 5 p. 223.

La conséquence principale de cette multiplication par deux des prix du baril est que la Libye a vu la valeur de ses exportations pétrolières doubler entre 1978 et 1979, alors que le tonnage vendu n'a pas varié. Le tableau VI montre en effet que le volume du brut exporté est demeuré constant depuis 1977, se situant à 2 000 barils par jour. Les revenus retirés de ces exportations ont en revanche presque doublé passant de 8,6 milliards de \$ en 1978 à 16,3 milliards de \$ en 1979. Cette évolution est comparable à celle de l'Algérie et également à celle du Koweït. Le bénéfice moyen dégagé par baril, compte tenu des coûts de production unitaire, est estimé cette année à 22 \$ contre 21 \$ pour le Nigéria, 19 \$ pour l'Irak et seulement 17 \$ pour l'Arabie Séoudite. Est-ce à dire, comme le prétend la revue spécialisée *Petroleum Economist*, que le surplus pétrolier, les excédents en pétrodollars, ont encore augmenté d'autant durant l'année 1979 ? Dès lors que l'on tient compte de l'inflation mondiale qui se traduit notamment par la détérioration du dollars, unité de compte universellement utilisée sur le marché pétrolier, et par le renchérissement continu des biens de consommation et d'équipement importés, le pouvoir d'achat du baril a tendance à se maintenir à un niveau stable, l'augmentation nominale ne faisant que compenser le rythme inflationniste, avec souvent un retard considérable comme en 1978 (12,70 \$ contre 19,73 \$). Le tableau suivant le montre avec évidence, même si le prix OPEP de l'Arabian Light s'est élevé à près de 24 \$ le baril et non pas à 17,28 \$ comme il est indiqué dans le tableau VII.

TABLEAU VII  
*Evolution comparée des prix pétroliers  
et des indices d'inflation monétaire mondiale*

	1974	1978	1979
Indice d'inflation (1) .....	127	162,10	177,50
Indice monétaire (2) .....	99,60	112,89	117,83
Indice global (3) .....	126,49	182,99	202,15
Prix du pétrole en fonction de l'indice (en dollars par baril) .....	13,64	19,73	22,50
Prix du pétrole fixé par l'OPEP (4) (en dollars par baril) .....	10,78	12,70	17,28

Source : FAHDIL J. AL CHADALI, *OPEP and the international Industry : a changing structure*. Oxford University Press, 1980. (Cité par *les Echos*, 30 déc. 1980, p. 4).

(1) Indice des prix d'exportation des pays de l'OCDE base 1973 = 100.

(2) Evolution du taux de change du dollar en fonction d'un panier de neuf devises : base 1973 = 100.

(3) Composante de l'indice d'inflation et de l'indice monétaire.

(4) Moyenne annuelle du prix de référence (Arabian Light).

## CHAPITRE II. - L'ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIALISATION

### Section I. L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

En Libye, comme dans bon nombre de pays exportateurs de pétrole, notamment les pays du Golfe, l'accroissement des revenus tirés des exportations d'hydrocarbures engendre une augmentation parallèle des importations. En effet l'augmentation du pouvoir d'achat qui découle de la hausse des revenus pétroliers, la mise en application de plans de développement, souvent très ambitieux, se traduisent inévitablement, en l'absence d'un marché national intégré, par la croissance de la capacité d'importation en biens de consommation, en biens d'équipement, et en services. Il faut ajouter à cela les besoins grandissants en équipements et matériel d'armement pour une armée de plus de 50 000 hommes créée par le régime républicain. Le tableau XI suivant montre que le montant des importations, évalué en \$ courants, a doublé entre 1976 et 1980.

TABLEAU XI  
*Evolution des importations entre 1976 et 1980*

	En millions \$	% une année l'autre
1976	3 800	-
1977	5 150	35,5 %
1978	5 500	6,8 %
1979	6 000	9,1 %
1980	6 600	10,0 %

Source : Calculs effectués d'après les données fournies par H. YALA dans sa thèse, p. 708.

Faute de statistiques, il ne nous a pas été possible d'évaluer l'évolution des structures du commerce extérieur de la Libye par pays et par produits. Les indications dont nous disposons permettent cependant de supposer que la structure, telle qu'elle s'est dessinée à la fin de l'année 1977 n'a pas sensiblement varié.

Les résultats des échanges commerciaux entre la France et la Libye semblent indiquer un renversement de tendance en faveur de ce dernier pays. En effet, le 1<sup>er</sup> semestre 1979, les exportations libyennes vers la France, essentiellement du pétrole brut, ont augmenté de 40 % en volume, et de 52 % en valeur (estimée en francs courants) par rapport à la même période de l'année 1978. En revanche les importations libyennes des produits français, en particulier des biens de consommation durables, comme les voitures Peugeot, et le

matériel militaire, ont chuté durant les sept premiers mois de l'année 1979, de près de 8 %, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, exprime en réalité une forte contraction en volume. Il en résulte un redressement très net du taux de couverture des importations par les exportations.

## Section II. LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PIB

A l'instar d'autres pays producteurs d'hydrocarbures, la Libye peut-elle être comptée par les pays excédentaires en capital-argent ? Existe-t-il un surplus de capital monétaire dans ce pays ? Quel est le mode d'utilisation et d'affectation des revenus tirés de l'exportation pétrolière ?

Examinant le « processus d'accumulation des capitaux pétroliers en Libye durant la dernière décennie », H. Yala fait remarquer que le total cumulé des capitaux pétroliers entre 1970 et 1980, qu'il estime à environ à 75 milliards de \$, couvre à peine les dépenses budgétaires qui se sont élevées, selon lui à un minimum de 60 milliards de \$ (3).

Si nous nous limitons à la période 1976-1980, qui coïncida avec la période d'application du plan quinquennal 1976-1980, l'excédent des recettes pétrolières sur les dépenses globales (fonctionnement et équipement) est de 15 milliards de \$ environ (cf. tableau VIII).

A examiner les chiffres année par année, la Libye n'apparaît pas toujours comme un pays excédentaire, et l'excédent n'est pas toujours aussi

TABLEAU VIII  
*Evolution comparée des recettes pétrolières  
et des dépenses globales  
(en millions de dollars)*

	Recettes Pétrolières (1)	Dépenses de Fonctionnement (2)	Dépenses d'Équipement (3)	Solde (1) - (2) + (3)
1976	7 500	1 815	6 300 (1)	- 615
1977	8 850	19 24	6 300 (1)	+ 626
1978	9 000	2 445	6 300 (1)	+ 255
1979	12 000	3 373	6 300 (1)	+ 927
1980	14 000	4 300	6 300 (1)	+ 3 400
Total cumulé	51 350	13 857	31 500	

Source : Calculs effectués d'après les différentes statistiques fournies par H. YALA dans sa thèse, notamment à la page 685, 686, 688 et 690. Cf. Tome II déjà cité.

(3) Cf. H. YALA *Les hydrocarbures, facteurs d'accumulation et d'industrialisation*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle citée plus haut. Tome II p. 683.

TABLEAU IX  
Plan quinquennal de développement 1976-1980

	Prévisions initiales		Prévisions révisées en 1978-1979	
	en millions \$	en %	en millions \$	en %
Secteur agricole (1) .....	4 088	17	5 386	17
Indus. et ressources minérales...	3 574	15	4 017	12
Pétrole et gaz .....	2 161	9	2 233	7
Electricité .....	1 742	7	2 989	9
Education .....	1 568	6	1 739	5
Secteur social (2) .....	941	4	1 856	5
Logement .....	2 641	11	3 770	12
Transports et communication ...	2 110	9	3 099	9
Réserves .....	1 043		1 365	
<b>Total .....</b>	<b>23 300</b>		<b>31 000</b>	

Source : Calculs effectués d'après les chiffres fournis par H. YALA, cf. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle déjà citée p. 690.

(1) Nous avons regroupé sous la rubrique « secteur agricole » les crédits alloués aux trois secteurs suivants : *Agriculture et réforme agraire, Développement agricole intégré, Barrages et ressources hydrauliques.*

(2) Nous avons regroupé sous la rubrique « secteur social », les crédits alloués à l'information et la culture, le travail, la santé publique, le bien être social et la sécurité sociale, la Jeunesse et les sports.

considérable qu'on veut bien le faire croire. Ainsi l'année 1976 a été marquée par un déficit global de 615 millions \$. Et si un renversement s'opère l'année suivante en 1977, qui laisse apparaître un excédent de 626 millions de \$, l'année 1978 voit cet excédent baisser de plus de 60 %. En 1979, le solde positif augmente à nouveau, se fixant à 927 millions de \$.

En effet si les revenus tirés du pétrole ont presque doublé entre 1976 et 1980, les dépenses administratives ont enregistré un taux d'accroissement encore plus élevé, soit 138 % durant la même période. Pour la seule année 1979, la hausse a été de près de 40 % par rapport à l'année 1978. Ainsi le quart des recettes pétrolières a été affecté aux dépenses de fonctionnement. Quant à la part du budget consacrée aux investissements (4), elle a atteint plus de 60 % pour la période de réalisation du plan quinquennal 1976-1980. Les sommes affectées au plan quinquennal ont été du reste révisées en hausse à plusieurs reprises. Les crédits alloués initialement s'élevaient à 23 660 millions

(4) Il s'agit d'une moyenne annuelle des dépenses d'investissement effectivement réalisées dans le cadre du Plan quinquennal de développement 1976-1980.

de \$ pour les cinq années. Ce chiffre a été réévalué une première fois en 1977 en fonction principalement de l'augmentation des coûts des biens d'équipement importés, et fixé à 25 millions de \$ puis révisé à nouveau en 1978 pour être porté à plus de 31 millions de \$. Le tableau IX indique la part des crédits alloués à chacun des grands secteurs d'investissement, et dans quelle mesure les réévaluations successives ont modifié la structure d'ensemble.

Dans l'ensemble les réévaluations des prévisions d'investissement n'ont pas affecté d'une manière sensible la part de chacun des principaux secteurs : l'agriculture bénéficie de 17 à 18 % des crédits globaux, suivie de près par • l'industrie et les ressources minières • dont la part fléchit légèrement passant de 15 à 12 %. Viennent ensuite les dépenses prévues pour le secteur de logement (12 % au total), pour les transports et communications (9 %) et enfin pour le • pétrole et le gaz • (7 %).

Si l'on considère que l'avenir de l'économie libyenne dépend principalement des deux activités-clés que sont l'agriculture et l'industrie, il faut reconnaître que l'effort financier réalisé par l'Etat libyen est loin d'être négligeable. Cependant pour apprécier à leur juste mesure les résultats de ces efforts, il ne suffit pas d'aligner les chiffres des projets réalisés, du nombre d'hectares aménagés ou du nombre d'arbres plantés (5). Il faut également tenir compte de la manière dont se répartissent les richesses ainsi créées entre les diverses classes et catégories de la population.

Pour ce qui est de la population vivant de l'agriculture, par exemple, sa part dans le PIB devrait passer, selon les prévisions mêmes du plan quinquennal, de 2,1 % en 1975 à 2,6 % en 1980, soit une hausse dérisoire de 0,5 % en cinq ans. Or, selon le dernier recensement agricole effectué en 1976/77, il y avait effectivement près de 170 000 agriculteurs et selon les derniers chiffres, ce secteur emploie près de 25 % de la population active totale. Quant au secteur industriel, qui employait en 1975 quelques 30 000 personnes, sa part dans le PIB passerait, toujours selon les prévisions du Plan 1976-1980, de 2,1 % en 1975 à 4,8 % en 1980 (cf. tableau X). En fait les activités spécifiquement industrielles, tout comme les activités de l'agriculture, sont par trop dépendantes des effets directs et indirects de la production d'hydrocarbures pour qu'il soit possible de chiffrer leur contribution exacte à la formation du PIB. Il est fort probable que celle-ci se situe bien en deçà du niveau indiqué au tableau X. En réalité la source unique d'accumulation demeure l'extraction de la rente pétrolière (50 % du PIB en 1980 contre 57,3 % en 1976), avec comme secteur-relai, celui de la construction qui ne cesse de prendre de l'ampleur (près de 12 % en 1980). Globalement le PNB s'est accru en moyenne de 9,5 % par an, au cours des 4 premières années d'exécution du plan 1976-1980, alors que l'objectif initial était fixé à 10,7 % par an. Conscient de ce retard, le secrétaire du Comité Général du Peuple, M. Jaidallah Azouzi Talhi, a déclaré : • Nous

(5) Le Secrétaire à l'agriculture, M. Bachir Jaouda, dressait un bilan impressionnant des réalisations dans ce secteur : 300 projets réalisés en 10 ans, 400 millions d'arbres plantés, 5 millions de têtes de moutons, 24 000 ha aménagés, etc. Cf. l'article de P. BALTA dans *le Monde* [cité plus haut].

TABLEAU X  
*La répartition du PIB par grands secteurs*  
 (en millions D.L. aux prix courants)

	1970	1975	1976	1980
Agriculture, forestry and fishing ..	2,6	2,1	2,1	2,6
Petroleum mining .....	63,1	56,6	57,3	49,4
Manufacturing .....	1,7	2,1	2,4	4,8
Construction .....	6,8	10,8	11,1	11,7
Transportation and communication	3,4	5,7	5,7	8,1
Wholesale and retail trade .....	3,7	5,1	4,8	5,1
Banking and insurance .....	0,6	2,3	2,2	2,6
Public administration and défense .	7,6	7,1	6,5	6,5
Educational services .....	3,1	2,8	2,7	3,2
Health services .....	1,2	1,2	1,1	1,3
Ownership of dwellings .....	4,6	3,1	3,1	3,2
TOTAL .....	100	100	100	100

Sources: 1) *Statistical abstract of Libya*, census and statistical département, Ministry of national Economy.

2) *Plan de développement 1976-1980*.

avons commencé l'année avec des projets en retard représentant une valeur de 1 600 millions D.L. Ce retard signifie que nous avons entrepris des tâches au-dessus de nos forces » (6).

La question centrale demeure donc posée, celle de savoir comment bâtir, à partir de la rente minière, un appareil de production économique, une économie nationale, qui soit en mesure de générer son propre surplus le jour où cette rente minière sera épuisée, qui soit par conséquent capable de se reproduire d'une manière élargie sur la base d'autres sources d'accumulation que celle fournie par les richesses naturelles. Certains signes montrent que le pouvoir politique libyen n'ignore pas l'ampleur du problème posé, et qu'il a compris que la véritable source de richesses, la seule qui échappe à l'érosion du temps, c'est le travail humain. Mais saura-t-il jamais en maîtriser toutes les données, toutes les implications ? Car si de tout temps le travail vivant a produit le capital, jamais encore dans l'histoire des peuples on a vu le capital engendrer le travail vivant.

Laarbi TALHA.

(6) *PGA* n° 60 du 16-1-80, p. 19.